

Efficace, simple, flexible

POURQUOI CHOISIR UNE ALTERNATIVE AU FONDS STRUCTURÉ AVEC PROTECTION DE CAPITAL ?

Un fonds structuré avec protection du capital et à durée déterminée limite les risques de perte financière car vous récupérez votre mise de départ dans le pire des cas (sauf faillite de l'émetteur).

MAIS

- La période de souscription est limitée et la durée est imposée
- Peu de flexibilité : la stratégie d'investissement est fixe. Impossible de changer de compartiment pour exploiter les changements de tendances boursières
- La construction de tels fonds est souvent complexe et ces fonds sont quasiment incomparables.



SOLUTION

Créez vous-même un portefeuille protégeant votre capital, combinant sécurité, rendement, flexibilité et transparence. Quand vous le voulez et en toute simplicité.



STRATEGIE : INVESTISSEZ DANS UN MIX COMBINANT

- ▲ La BRANCHE 21 pour la sécurité du capital net
- ▲ La BRANCHE 23 pour le potentiel des marchés financiers.



BRANCHE 21 : LA SÉCURITÉ

- Le capital net investi en Branche 21 est protégé à 100 % (hors frais de gestion éventuels). Vous bénéficiez aussi d'une garantie d'Etat jusqu'à 100 000 euros¹ sur la capital net investi
- Vous recevez le cas échéant une participation bénéficiaire annuelle variable
- Pas de précompte mobilier en cas de rachat après 8 ans et 1 mois
- 2 fonds au choix :

	Delta Lloyd Eternal	Delta Lloyd Eternal Alpha																														
Taux garanti ²	2,60 %	0 %																														
Rendement brut global ³	<table border="1"> <caption>Delta Lloyd Eternal Rendement brut global</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Taux garanti</th> <th>Participation bénéficiaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2006</td> <td>2,60%</td> <td>1,70%</td> </tr> <tr> <td>2007</td> <td>2,60%</td> <td>1,61%</td> </tr> <tr> <td>2008</td> <td>2,60%</td> <td>0,55%</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>2,60%</td> <td>0,95%</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>2,60%</td> <td>0,50%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Taux garanti	Participation bénéficiaire	2006	2,60%	1,70%	2007	2,60%	1,61%	2008	2,60%	0,55%	2009	2,60%	0,95%	2010	2,60%	0,50%	<table border="1"> <caption>Delta Lloyd Eternal Alpha Rendement brut global</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Participation bénéficiaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2006</td> <td>6,10%</td> </tr> <tr> <td>2007</td> <td>5,30%</td> </tr> <tr> <td>2008</td> <td>3,15%</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>4,10%</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>3,65%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Participation bénéficiaire	2006	6,10%	2007	5,30%	2008	3,15%	2009	4,10%	2010	3,65%
Année	Taux garanti	Participation bénéficiaire																														
2006	2,60%	1,70%																														
2007	2,60%	1,61%																														
2008	2,60%	0,55%																														
2009	2,60%	0,95%																														
2010	2,60%	0,50%																														
Année	Participation bénéficiaire																															
2006	6,10%																															
2007	5,30%																															
2008	3,15%																															
2009	4,10%																															
2010	3,65%																															
Rendement annuel brut équivalent – période 2006-2010	3,66 %	4,45 %																														



BRANCHE 23 : LE RENDEMENT

- Rendement potentiel supérieur, mais capital non garanti⁴. De plus, aucune garantie d'Etat n'existe en Branche 23
- Vaste choix de fonds :
 - Pour tous les profils
 - Divers univers d'investissement : thématique, sectoriel, géographique
 - Plusieurs gestionnaires de renommée mondiale (architecture ouverte)
- Pas de précompte mobilier en cas de rachat.



MIX BRANCHE 21 / BRANCHE 23 : LA COMBINAISON IDÉALE



Votre conseiller financier peut calculer la part à investir en Branche 21 afin de garantir le remboursement de la totalité de votre investissement net initial au terme de votre contrat.

Exemple : Vous voulez investir un montant net⁵ de 100 000 euros en assurant ce capital au terme. Afin de récupérer ce montant après 10 ans, il faut aujourd'hui 77 362 euros sur base d'un taux d'intérêt de 2,60 %¹ et sans frais de gestion. Ce versement net assure la reconstitution de votre investissement de départ. Il vous reste alors 22 638 euros (= 100 000 euros - 77 362 euros) que vous pouvez investir en Branche 23. Et ce en toute tranquillité car même en cas de retournement de marchés financiers, votre investissement net initial est garanti au terme de votre contrat.



SIMPLICITÉ ET TRANSPARENCE

- Un seul contrat
- Libre choix de la part de votre investissement net qui doit être garanti (Branche 21)
- Suivi de l'évolution de votre investissement grâce à votre relevé annuel.

À VOTRE RYTHME

- Pas de période de souscription imposée, vous choisissez le moment où vous voulez investir
- Pas de durée imposée, vous déterminez la durée de votre contrat
- Vous pouvez effectuer un versement unique ou verser périodiquement de petits montants.



FLEXIBILITÉ

- Possibilité d'effectuer un / des switch(s) :
 - De la Branche 21 vers la Branche 23 pour miser sur le rendement
 - De la Branche 23 vers la Branche 21 pour miser sur la sécurité
 - Au sein de la Branche 23, pour exploiter les tendances des marchés financiers
 - Au sein de la Branche 21, pour miser sur le taux d'intérêt garanti ou la participation bénéficiaire
- Possibilité de modifier sans frais la clé de répartition de vos versements futurs
- Votre argent n'est pas bloqué : un rachat est possible à tout moment.

GARANTIES COMPLÉMENTAIRES ET PLANIFICATION SUCCESSORALE

- Désignez le / les bénéficiaires en cas de décès
- Protégez vos proches et vous-même grâce aux garanties décès, accident ou invalidité.



CONSEILS : COMBINEZ VOTRE MIX

- Une option sécurisation des plus-values pour plus de sécurité
- Une option dynamisation de la participation bénéficiaire pour favoriser le rendement
- Une option rebalancing pour conserver la même répartition en permanence
- Une garantie exonération de primes pour garantir la bonne fin de votre plan d'investissement.

Version juin 2011

DL Strategy est une assurance vie composée de fonds à taux d'intérêt garanti (Branche 21) et / ou de fonds d'investissement (Branche 23), sans garantie de capital. Pour plus d'informations, consultez la fiche info financière de l'assurance vie DL Strategy sur www.deltalloydlife.be.

¹ La garantie d'Etat porte sur la valeur de rachat au jour qui précède celui où il est constaté que l'assureur est en défaut.

² Taux d'intérêt garanti actuel. Ce taux d'intérêt n'est pas garanti pour le futur. Le taux d'intérêt garanti est appliqué aux versements nets investis dans le fonds. Le taux d'intérêt garanti est celui en vigueur au moment du versement.

³ Rendement brut global (hors taxes, frais d'entrée et frais de gestion éventuels). Les rendements des fonds Delta Lloyd Eternal et Eternal Alpha correspondent aux rendements bruts globaux offerts sur les produits Eternal et Eternal Alpha pour les années 2006 à 2007 et aux rendements bruts globaux offerts sur le produit DL Strategy pour les années à partir de 2008. Les rendements bruts de ces fonds Branche 21 comprennent le taux d'intérêt brut garanti et la participation bénéficiaire et sont appliqués aux versements nets investis dans le fonds. Les participations bénéficiaires sont attribuées sous réserve d'acceptation de la CBFA et de l'Assemblée Générale des actionnaires de Delta Lloyd Life. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

⁴ Le "Règlement de gestion des fonds d'investissement de la Branche 23 de DL Strategy" peut être obtenu sur simple demande auprès de Delta Lloyd Life SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles et est disponible sur le site www.deltalloydlife.be. Seul le texte intégral de ce règlement a valeur légale. Le risque financier des opérations en Branche 23 est entièrement supporté par le preneur d'assurance.

⁵ Montant net après déduction des taxes et frais d'entrée éventuels.

Le présent document n'est pas un document contractuel. Par conséquent ni le destinataire, ni le lecteur ne peut en tirer un quelconque droit ou avantage. En aucun cas ce document, une partie ou une copie de celui-ci ne peut être communiqué(e) à un tiers, sous quelque forme que ce soit.